

Suppression des grappes en excès par rapport aux objectifs de production, au climat ou aux capacités de la plante



40h/1000 ceps avec comptage des grappes 100 h/ha (suppression une grappe/2), réf Champagne

- ➤ Adapter la quantité et la qualité de la récolte par rapport aux objectifs de production et aux contraintes hydriques du sol
- ➤ Niveler la production d'une année sur l'autre

Fonctions dans la réduction des phyto

Éviter les entassements de grappes et maintenir un microclimat plus aéré défavorable au développement des maladies (contre le botrytis)

Dans quelles conditions ?

Estimer le volume potentiel de récolte avant d'éclaircir. adapter le taux d'éclaircissage à chaque cep en fonction des objectifs de production, des résultats de l'année précédente et du stade phénologique de la vigne.

Fenêtre d'intervention courte : Cf. guides régionaux précoce (avant véraison)

tardive (à la veille des vendanges) : inefficace par rapport à la réduction du recours aux produits, et risque de pourriture acide sur les grappes laissées au sol

phénomènes de compensation : l'augmentation du poids des grappes dépend de la période d'intervention (de 15 à 50%)

A considérer comme une **technique de rattrapage** lorsque les autres méthodes ne sont pas satisfaisantes et/ou pour des parcelles à haute valorisation commerciale et financière

Effets induits sur ...

Organisation du travail :

- (-) époque d'intervention restreinte
- (-) travail pénible et coûteux en main-d'œuvre

♦ Économie :

- (-) éclaircissage manuel : 500€/ha (écartement de 2,20 m)[2]
- Agronomie :
- (+) limite les effets de fortes sécheresses
- (+) favorise la précocité
- (-) augmentation de la vigueur les années suivantes

Qualité du produit :

(+) amélioration du rapport feuille / fruit : meilleure maturation des raisins

[2] IFV Sud Ouest

MEILLEURE EFFICACITÉ DE LA TECHNIQUE SI ASSOCIATION AVEC...

Diminuer la vigueur végétative passe aussi par un raisonnement de la fumure, de l'irrigation et une gestion de l'enherbement. Par exemple, limiter les fumures entraînant une vigueur excessive de la vigne contribue à lutter contre mildiou, oïdium et pourriture grise.